

CHAILLY-EN-GÂTINAIS

Bulletin municipal

di



Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

OH DELICES DE LORRIS
Boulangerie - Pâtisserie



Aline et Jean-Baptiste PIGET
26, Place du Martroi - 45260 Lorris
02.38.92.41.12

A LAU PIZZA
Samedi : Chailly en gâtinais
Place de l'église de 17h à 21h
07.60.47.79.55



Retrouvez également notre carte et nos emplacements sur Facebook : "A LAU PIZZA"

Les Saveurs de Christopher



- ◆ Evénements gourmands
- ◆ Traiteur
- ◆ Chef à domicile

Lieu dit La Charrerie
45260 Chailly en Gâtinais

06 45 33 37 06
lessaveurs.wix.com/de-christopher45
les Saveurs de Christopher

lessaveursdechristopher@gmail.com



LES PETTTS SOINS DE PRISCILLA

Esthéticienne à domicile

Épilations, soin du corps, soin du visage, soins des mains et des pieds, vernis semi permanent

07.70.66.32.55



Ferme de Romaison

45260
Chailly en Gâtinais

06 19 95 18 86
coffineau.etienne@orange.fr
www.fermederomaison.com

Etienne Coffineau
Polyculture Elevage - Apiculture



TAXI D'AUREL' Aurélie Jay

06 86 65 37 46
Transports de malades assis
Gares - Aéroports - Assistance 24/24 - 7/7

Commune de Stationnement : Chailly
(Thimory - Oussoy - La Cour Marigny - Presnoy)

Tous types de transports, toutes distances



26 ans de mandat de Maire réunis le 8 mai 2021

Le mot du Maire

Chères Calliaciennes, chers Calliaciens,

Je commence ce bulletin en vous présentant, en mon nom et au nom du conseil et des employés municipaux nos meilleurs vœux pour 2022, et surtout dans le contexte actuel ceux de bonne santé. En effet pour la seconde année consécutive, nous ne pouvons nous réunir autour du verre de l'amitié en parlant des réalisations de l'année écoulée et des projets de l'année à venir.

L'année 2021, placée entièrement sous le signe de la covid, a connu des animations évoluant au gré des protocoles. L'association Chailly Loisirs a fait vivre le village avec quatre marchés, ainsi que le repas du 13 juillet en lien avec la municipalité. Le foyer des jeunes (ASC) a quant à lui organisé plusieurs tournois de pétanque. D'une manière générale, les associations ont continué leurs activités, en s'adaptant au jour le jour.

Le terrain multi sports a été installé entre les mois de juin et de septembre, sur l'ancien tennis à côté de l'école. Il a été inauguré le samedi 18 septembre, avec une animation à destination des enfants de l'école. Nous organiserons d'autres animations sportives autour de l'infrastructure. Autres travaux, des aménagements au cimetière, réalisés par les employés et l'adjoint Gérard Leroy. Réalisation de 2020, l'aire de compostage au bois de Romaison fonctionne bien. Comme annoncé lors de sa mise en place, du compost sera mis à disposition des habitants à partir du mois de février. Ce n'est pas encore le résultat des dépôts, mais des travaux d'espaces verts de la commune des années précédentes.

À la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, le fil rouge de l'année aura été la discussion du PLUiH, avec définition du zonage et des règlements associés. Le travail sera arrêté fin janvier au niveau du conseil communautaire, mais les discussions se poursuivront avec l'avis des communes et une enquête publique au cours de laquelle chacun pourra exprimer son point de vue.

2021 fut aussi une année d'élections, départementales et régionales, qui a vu la reconduction des équipes en place. En particulier au plus près de nous, nos conseillers départementaux réélus sont MarieLaure Baudoin et Alain Grandpierre, que nous félicitons.

Le dossier qui va nous occuper le plus pour 2022 est celui du commerce du village. Le bar tabac de Dominique Righi a fermé ses portes en attendant une reprise, créant un vide dans le vie du centre bourg. La commune a travaillé tout au long de l'année 2021 sur le dossier pour trouver une solution. Les choses se mettent en

place, un permis de construire a été déposé. Les délais d'instruction et de travaux font qu'il nous faudra patienter jusqu'à la fin de l'année pour voir la réouverture d'un commerce.

Est prévu aussi le réaménagement du carrefour de la RD38 et du chemin de Chevillon, à l'entrée du Bois de Romaison. Il s'agit de casser la vitesse des véhicules entrant dans le lotissement.

2022 sera aussi une année de choix pour la France, où il faut réussir à voir au delà des épouvantails agités devant nos yeux pour faire progresser notre pays vers plus de liberté, d'égalité et de fraternité. Pour ce choix pèse sur nous la réalité du dérèglement climatique qu'on ne peut espérer résoudre par les politiques économiques qui l'ont produit.

Bulletin Municipal de Chailly-en-Gâtinais
n°30 - année 2022

Mairie, 1 rue du Port - Tél.: 02 38 96 26 70

mèl : contact@chailly-en-gatinais.fr

site : www.chailly-en-gatinais.fr

facebook : www.facebook.com/chaillymairie

Directeur de la publication : Hervé Vasseur

Imprimé à Quiers sur Bezone par l'imprimerie IDB

textes et photos publiés sous licence CC BY-NC-ND



Photo couverture © France Télévisions/ASO

État civil

Naissances :

3 naissances sur la commune :

- Miya SEDORNE
- Charlie Wendy MINOLI
- James Luc Edouard DAUTREPPE

Mariages :

- Éric Michel René THENIER
et Maude Jacqueline Liliane MERCIER
- Sylvain Philippe Nicolas GODART
et Amandine Nadège Marie GRANDJEAN



Noces d'or, Mme et M. Brogniard

Décès :

- 17 février Mme Marie-Françoise BOUTEFOUL épouse COYEN
- 26 février Mme Josiane Jeannette Lucette GANCHE épouse BODEAU
- 25 avril M. Michel Fernand Jean André GUEROULT
- 3 août M. Éric Michel René THENIER
- 31 août M. Bernard Maurice René MANSARD
- 22 septembre M. Patrick Louis Charles LACHAUME
- 15 novembre Mme Chantal Yvette FINOEL épouse JEANNOT

Nouveaux habitants

Cette année encore nous avons un nombre important de ventes de biens immobiliers, nous avons eu connaissance d'au moins 20 biens vendus et donc de nouveaux habitants.



Mme Grandjean et M. Godart

Rappels réglementaires

Horaires mairie :

Permanences administratives le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Cependant le secrétariat s'adapte et propose aux administrés la possibilité de prendre rendez-vous au 02 38 96 26 70 ou par mail : contact@chailly-en-gatinais.fr

Rencontre du maire et des adjoints sur rendez-vous. Contacter la mairie.

Le week end et les jours fériés la commune dispose d'un numéro d'astreinte : 07 69 71 00 24

Bruits de voisinage : Lors de vos travaux de jardinage et bricolage il convient de respecter des horaires soit :
du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
le dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Brûlage : Il est interdit par arrêté préfectoral du 9 juin 2017 de brûler des déchets verts ainsi que les déchets de toute autre nature. Cependant des solutions sont apportées pour les déchets verts.

Sictom : Le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi matin sur la commune, il est donc conseillé aux habitants de sortir leur conteneur aux emplacements prévus le jeudi soir. En cas de jours fériés la collecte est décalée d'un jour.

Il est constaté chaque semaine des dépôts sauvages sur les chemins communaux mais aussi aux abords des colonnes de tri. Ces actes d'incivilité nuisent à l'environnement, ils sont passibles d'une amende, en application du pouvoir de police du maire. Avant d'arriver à la sanction il est demandé aux administrés d'essayer de respecter le règlement, ceci évitera le ramassage régulier des déchets par les services municipaux ainsi que les déplacements en déchèterie qui sont facturés à la commune.

Les réalisations de 2021

Numérotation des rues :

Dénommer et numéroter les rues : pour qui et pourquoi ?

Pour les citoyens car cela facilite et simplifie les livraisons à domicile, facilite et accélère l'accès aux soins et services à domicile (médecins, secours d'urgence...).

Pour les services aux usagers : ramassage ordures ménagères, eau, EDF, La Poste, impôts.

Aussi suite à des demandes d'administrés et dans l'optique de bien se repérer et de faciliter la vie des citoyens, le Conseil Municipal a poursuivi la démarche. Elle concerne une partie ouest du village. Les nouvelles rues sont :

Route de Chatenoy ; Impasse des Camains ; Chemin des Bourbons.

Achat pour les services municipaux

- un broyeur d'accotement
- un compresseur
- un transpalette
- 2 conteneurs pour recyclage au cimetière
- un véhicule communal : il s'agit d'un Peugeot Boxer

Initiative municipale

Audrey Portal et Sandra David ont mis en place une boîte à graines et plants, située dans l'ancien abribus face aux salles communales. À vous de la faire vivre.



Travaux effectués par les employés municipaux

Aménagement

- Du fait de l'interdiction d'utiliser des désherbants dans les cimetières, il a été décidé de modifier les allées du cimetière. Après un décapage il a été mis en place un géotextile sur lequel a été posé du sable compactable, ce travail sera poursuivi sur l'allée centrale. En extérieur la haie de lauriers a été arrachée, des bordures ont été posées, un aménagement avec terre terreau mis en place et à l'automne des plantations ont finalisé ce parterre. Ces travaux ont été dirigés par Gérard Leroy.

Fleurissement

- Modification du parterre du Monument aux Morts avec intégration de plantes grasses et plantes tropicales, et d'objets de décoration.
- Plantation d'un albizia devant l'école
- Plantation de rosiers sur l'allée du city-stade

Décorations lumineuses

- Mise en place d'un sapin de Noël sur la place de l'église avec un investissement d'élus, Gérard Leroy, Sébastien Marchand, avec l'aide de Gérard Tardif.
- Les installations de décorations lumineuses en matériaux recyclés réalisées par un employé communal se sont poursuivies cette année. Avec la participation d'une élue, Sandra David il a été créé un chariot de Noël mis en place sur la place de l'église à côté du sapin, accompagné d'une barrière lumineuse réalisée par Stéphane David.
- Renouvellement des illuminations du pont, devant la mairie, au Monument.

Travaux réalisés par entreprises extérieures

- Abattage d'un pin placette Chemin des Bourcheveaux. Entreprise Sedorne.
- Curage fossé chemin de la Ménardière. Entreprise Caillat TP.
- Éclairage extérieur mairie par un spot avec détecteur de mouvement, pose et câblage de blocs autonomes de sécurité en mairie, mise en conformité à la salle des fêtes. Entreprise DESIGN'elec.
- Broyage chemins ruraux. Entreprise SARL Cortet.

Travaux réalisés par le Département

- Dans l'optique de la fibre à l'habitant au plus tard en 2023, un point de mutualisation et un réseau de lignes fibre on été installés sur l'ensemble du territoire de la commune.

À Chailly en 2021



La course cycliste Paris-Nice traverse Chailly
8 mars 2021

Marché de producteur, organisé par Chailly Loisirs 2
28 mars 2021
L'un des 4 marchés de l'année



Cérémonie du 8 mai 2021

Cérémonie du 14 juillet 2021





Festival du conte paysan,
chez Thomas Corbet
17 juillet 2021

Inauguration du City Stade
18 septembre 2021



Cérémonie du 11 novembre
2021

Décoration de la mairie,
décembre 2021



Le terrain multisports

Le "city stade" monté au cours de l'été, terminé début septembre, a été inauguré le 18 septembre en présence de :

M. Castro, sous-préfet,
Mme Gaboret, conseillère régionale,
M. Néraud, président du PETR
Mme Beaudoin et M. Grandpierre,
conseillers départementaux
M. Février, président de la communauté
de communes

Pour l'occasion, la commission Jeunesse, Sports et Culture a organisé une animation sportive avec les enfants de l'école, qui a rencontré un beau succès. D'ailleurs une convention a été établie avec l'école de Chailly pour l'utilisation du terrain.

Coût : 59 922,00 € HT dont
État 15 731,00 €

Département 16 188,20 €

Région 11 784,40 €



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

avec le soutien de l'État



L'internet à la vitesse de la lumière via la fibre optique

L'année 2022 voit l'arrivée de l'internet par la fibre optique (FTTH) à Chailly.

Le réseau principal a déjà été posé par l'opérateur SFR, prestataire de Loiret THD dans le cadre du projet Lysséo : il s'agit de la pose d'un réseau fibre entre nos deux points de mutualisation (le premier derrière l'église, le second à Romaison chemin des Bossefaux) et les regards enterrés au bord des routes. À certains endroits, la pose a eu lieu en aérien.

Tous les logements du village seront raccordables, y compris ceux éloignés du centre ou isolés, c'est l'engagement du Département.

Concrètement, SFR ne sera pas le seul opérateur à proposer des offres, car tout autre fournisseur d'accès à internet pourra emprunter ce réseau.

La fibre optique permettra notamment une navigation internet plus fluide, la possibilité de télétravailler dans de bonnes conditions, mais aussi, moyennant l'équipement adéquat, la réception de la TV en 4K.

Une fois la fibre arrivée devant chez vous, comptez trois mois pour pouvoir accéder à un abonnement : c'est le moment pour changer d'opérateur et réétudier les offres, ce qui bien souvent permet de faire baisser le prix de l'abonnement. Attention cependant aux tarifs pratiqués après la première année.



Cette technologie nécessite le remplacement sans surcoût de votre terminal (box internet et TV), ainsi que la pose d'une fibre optique entre la rue et votre domicile : cette opération est à la charge de l'opérateur que vous aurez choisi, y compris le morceau de fibre dans votre logement.

Parallèlement, l'opérateur mobile Orange s'est installé sur le pylône Free mobile, et sera accessible sous peu. Cette année verra aussi l'arrivée des réseaux mobiles SFR et Bouygues Telecom. Enfin, la 5G (en fréquence basse 700 Mhz) est d'ores et déjà disponible via l'opérateur Free mobile.

Concours des maisons fleuries

Maisons fleuries

Comme annoncé l'an passé le concours s'est déroulé sur inscription. Les lauréats seront récompensés par des bons d'achat.

Six maisons ont été retenues dans la première catégorie :

Habitations avec jardin visible de la rue (esthétique de l'ensemble, construction avec représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysage).

- 11 rue de la Pâturage aux Bœufs, M. et Mme Chardeau
- 8 chemin de Chomeplate, M. et Mme Tardif
- 8 route de Montargis, Mme Guyader
- 18 chemin de Bossefaux, M. et Mme Poussin
- 5 impasse Pré des Regains, M. et Mme Ribayrol
- 5 Pâturage aux Bœufs, M et Mme Bourgeon

Deux maisons ont été retenues pour le comité départemental.

Une a été récompensée : il s'agit de celle de M. et Mme Tardif.



UNA ADAPA

Vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés un professionnel, pour vous aider dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

Notre association couvre le Pays de Lorraine. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 14 communes du Pays de Lorraine.

Pour maintenir son rôle au service de la population dépendante, l'Association est l'employeur des intervenantes à domicile qualifiées ou en cours de formation.

Depuis mars 2020, notre association s'est inscrite dans les démarches de prévention et de lutte contre l'épidémie du COVID 19, notre souhait est de pouvoir assurer la poursuite de nos prestations auprès d'un public âgé fragilisé face au virus.

Une attention particulière a été portée sur une hygiène scrupuleuse et une protection maximum de notre personnel et des usagers. Le coût de cette protection pour le personnel est pris en charge par notre Association.

Enfin depuis le 1^{er} octobre 2021, le personnel des Associations d'aide à domicile bénéficie d'une revalorisation de leur salaire renforçant l'attractivité du métier, qui devrait inciter au recrutement.

Le gouvernement apporte aux départements une dotation supplémentaire importante pour leur permettre d'assumer le coût de cette revalorisation des salaires et des charges sociales.

Notre association est autorisée par le conseil départemental jusqu'en décembre 2034, et agréée par le Préfet du Loiret jusqu'en novembre 2022, ce qui vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

Notre association adhère au cahier des charges nationales et à la charte nationale Qualité.

AIDE HUMAINE

Vous souffrez d'un handicap ou êtes en perte d'autonomie, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne. En situation de handicap des aides peuvent être sollicitées.

Vous sortez d'un séjour hospitalier, et vous avez besoin de façon temporaire d'une aide.

Vous aidez à la réalisation des achats alimentaires ainsi que la préparation et à la prise des repas.

ACCOMPAGNEMENT

Dans vos sorties, promenade ou visite médicale, nous vous aidons à bénéficier du service **SORTIR PLUS**.

Vous avez 80 ans et plus, vous éprouvez des difficultés à vous déplacer. À votre demande, quand vous le voulez, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition son service **SORTIR PLUS** pour vous accompagner à pied ou en voiture.

AIDE DOMESTIQUE

Vous aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de votre maison : l'entretien du logement, des vêtements, du linge.

AIDE ADMINISTRATIVE

Vous assister dans vos démarches administratives simples.

PORTAGE de REPAS

Nous assurons également le portage de repas par véhicule réfrigéré.

TELE ASSISTANCE

Nous assurons aussi l'installation de la téléassistance, elle vise à vous sécuriser, chez vous en rassurant votre entourage, opérationnelle 24h/24 et 7jours/7 toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur ou une chute met l'abonné via le transmetteur téléphonique en relation avec les interlocuteurs des plateaux spécialisés, ceux-ci prendront contact avec les proches et préviendra les secours si nécessaire.



Contacts

Tel : 02 38 94 83 49

Fax : 02 38 94 85 21

Email : adapa.lorris@wanadoo.fr

À Chailly il y a cent ans - Année 1921

Au cours de sa séance du moins de février, le conseil décide de prendre part à la création d'un service de transport automobile entre Lorris et Montargis et accepte de participer à son financement en votant un budget de 830 francs.

Par ailleurs, les primes accordées aux destructeurs d'oiseaux ou animaux nuisibles sont augmentées. C'est ainsi qu'une somme de 50 francs récompensera ceux qui ramèneront une dépouille de corbeau, pie, buse ou vipère à la mairie.

Deux ans après la fin des hostilités, le cheptel est réduit et la viande reste un aliment onéreux. Monsieur le Maire s'engage donc à faire le nécessaire auprès des éleveurs et bouchers afin d'obtenir une diminution de son prix.

Conformément à la loi du 30 juin 1916, un local est affecté à la distillation des alcools. C'est un atelier situé près du port de Chailly à proximité du canal où opère un bouilleur de cru. Jusquelà, la distillation se faisait en plein air.

L'évènement majeur de l'année 1921 est l'inauguration du monument aux morts, œuvre de Monsieur Octave Gauthier, tailleur de pierres à Chailly, dont le nom est gravé au pied du monument.

On a pu suivre dans le bulletin municipal de l'année 2020 les préparatifs à long terme de cette journée mémorable pour notre village : référendum des habitants sur le choix du lieu d'implantation, obtention de l'autorisation préfectorale, abattage de « l'arbre de la liberté », planté le 22 septembre 1892 sur la placette située devant l'épicerie Poisson, création d'un « Comité pour le monument » présidé par Marois Honoré, adjoint au Maire, vote par le conseil d'une subvention de 500 francs remise à ce comité.

L'inauguration du monument se déroule le 9 janvier 1921. Durant les jours précédents, tous les villageois ont œuvré à la décoration du bourg. Des sapins reliés par des guirlandes de verdure ont été plantés en bordure des rues formant à certains endroits des arcs de triomphe. Ce jour-là le Maire Monsieur Guillaume, et les membres du conseil municipal reçoivent les officiels à la mairie.

À 14 heures 30 un important cortège se dirige vers la placette où s'élève le monument revêtu d'un voile.

En tête, les clairons et tambours des sapeurs pompiers suivis des enfants des écoles, des invités et des familles des soldats morts au combat. Les autorités qui suivent prennent place sur une estrade. Tambours et clairons ouvrent le ban. Le voile qui masque le

monument est retiré. C'est alors que les enfants des écoles sous la direction de Madame Meunier, institutrice, entonnent un couplet de la Marseillaise.

Monsieur Prochasson, viceprésident du comité, prononce un discours et remet officiellement le monument à la municipalité. Le maire fait à son tour un discours célébrant l'héroïsme des enfants de Chailly.

Puis, succède **l'appel des morts**. À chaque nom prononcé, des écoliers déposent des fleurs et des couronnes au pied du monument. L'émotion est à son comble et fait couler bien des larmes. Après une dernière Marseillaise, le cortège se reforme et retourne à la mairie où un vin d'honneur est offert dans une salle de classe.

N. B. Pour estimer approximativement l'importance des sommes citées dans le texte ci-dessus :

il existe des tableaux comparatifs de pouvoir d'achat entre franc et euro. Suivant ces tableaux 1 franc 1921 équivaldrait à 1,09 euro.

Pour les amateurs d'histoire :

Que se passe-t-il dans le monde durant cette année 2021 ?

La conférence de Paris fixe les réparations de guerre dues par l'Allemagne. Les troupes francobelges se retirent de la Ruhr.

En Russie pour lutter contre la famine due à la révolution de 1917 Lénine instaure une nouvelle politique économique : la N.E.P qui est un retour partiel à l'économie libérale.

En Italie Mussolini crée le parti national fasciste italien.

Au Royaume Uni, l'Irlande est scindée en deux pays : l'Eire indépendante et l'Ulster qui reste rattachée à la couronne.

Einstein reçoit le prix Nobel de physique.

En France Calmette et Guérin mettent au point le B.C.G. L'insuline, hormone sécrétée par le pancréas, est découverte au Canada.

Et plus futile... Coco Chanel lance son parfum n°5, aujourd'hui mondialement connu.

Le repas des Anciens



Cette année la commune a pu organiser le repas offert aux aînés de la commune, qui s'est déroulé le dimanche 5 décembre 2021 à la salle des fêtes.

Il a rassemblé 95 personnes. Pour cette occasion la commission "aide sociale" a choisi le traiteur "les Saveurs de Christopher".



"Guinguette et chansons" assurait l'animation. Les Calliaciens résidents des maisons de retraite recevront des gourmandises chocolatées.

Le projet commerce

Un projet d'envergure

Ce projet n'était pas au programme, mais devant la situation, l'équipe municipale a souhaité réagir.

Le bar-tabac "Le Calliacien", "chez Dom" pour les habitués, ferme et la vie du village s'en trouve impactée. Dernier commerce et point multiservice, ce lieu était en effet le point de rencontre et de vie du village.

Il était donc nécessaire de se questionner : comment faire pour conserver un point de vie et de services aux habitants ? Quelle implication de la commune ? Y a-t-il un repreneur ?

Après concertation le conseil municipal a décidé de prendre le dossier en main.



Dominique et Sylvie Righi ayant choisi de conserver leurs murs, il fallait créer un nouveau bâtiment bar-tabac-multiservices. Plusieurs solutions ont été envisagées. Afin d'offrir un endroit qui permet un stationnement et une vue agréable la place de l'église a été retenue avec le bâtiment des ateliers municipaux qui présentait tous les atouts : propriété de la commune, idéalement placé et une structure existante.

En collaboration avec Dominique et Sylvie Righi une ébauche de plans a été proposée avec la participation de Karin Polin, une consultation d'architectes mise en place et après choix de l'architecte de nouveaux plans ont été validés.

Ils proposent un aménagement bar-restaurant-commerce multi services.



photo permis de construire © Cédric Philippe architecte

Les ouvertures en façade seront modifiées en baies vitrées, une terrasse sera créée.

Par la même occasion, le sanitaire public extérieur sera démolit et reconstruit afin de satisfaire aux normes PMR.

Actuellement le dossier de demande de permis de construire est à l'instruction. Le SDIS a déjà validé favorablement le projet et émis quelques recommandations.

La procédure de reprise est assez complexe, après plusieurs avis (douane, confédération des buralistes...) le fonds de commerce va être déplacé à la nouvelle adresse, en travaux, pour être ensuite racheté.

Viendra alors le moment de choisir un gérant à qui la commune fera un bail.

Il reste malgré tout un autre point à traiter : l'emplacement des ateliers municipaux ?

Et toujours après concertation il semble que l'endroit le plus approprié soit le terrain communal sur lequel est implantée la station d'épuration de Romaison. Ces ateliers se présenteraient sous la forme d'un bâtiment en charpente métallique d'une superficie de 300 m².

Ces dossiers ont fait l'objet de demandes de subventions.



image permis de construire © Cédric Philippe architecte

Le personnel communal



Début juin un nouvel agent technique a intégré les services techniques : Arnaud Souville.

Originaire de Bouzonville-aux-Bois, domicilié au bois de Romaison à Chailly, Arnaud s'est rapidement intégré dans l'équipe.

Il est nommé en tant que stagiaire pendant un an. Prochainement, il va suivre une formation d'intégration sur une semaine.

Arnaud possède des connaissances en menuiserie et espaces verts.

Fin juin Didier Dalançon, agent de maîtrise, en poste à la commune depuis 20 ans, faisait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir.



Pour rappel, la commune de Chailly compte 2 agents techniques à plein temps, un agent technique à temps partiel dédié à l'entretien et un agent administratif à plein temps.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

LES ÉTUDES SE FINALISENT

Le projet politique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (le Projet d'Aménagement et de Développement Durables) entame la dernière ligne droite de la traduction réglementaire du projet Politique débattu le 14 janvier 2020. Les études ont décliné les 3 outils opposables aux autorisations d'urbanisme :

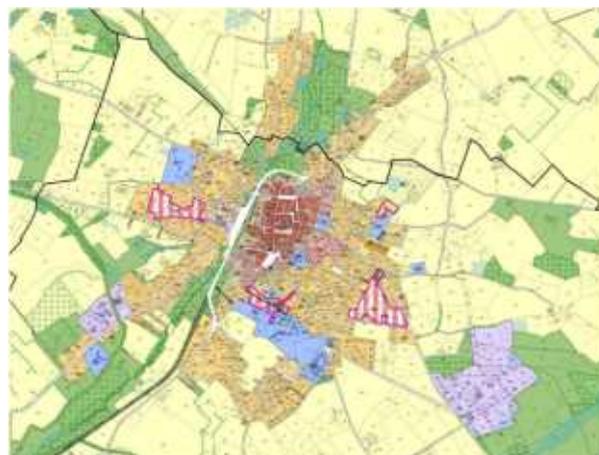
1. Le règlement graphique et écrit

Le **zonage** proposera une division du territoire en **quatre grands types de zones** :

- Les zones urbaines (U)
- Les zones à urbaniser (AU)
- Les zones naturelles (N)
- Les zones agricoles (A)

Le règlement écrit viendra encadrer les travaux et aménagements qui pourront être réalisés sur le territoire de la Communauté de communes. Chaque zone définie au zonage sera soumise à des règles divisées en trois chapitres :

- Destination des constructions : ce qu'on a le droit ou non de construire.
- Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère : comment construire ?
- Équipement et réseaux : les attentes en matière d'accessibilité et de raccordement des nouvelles constructions.



2. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Les **OAP** visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives, qui viennent compléter le règlement, sur des secteurs à enjeux.

3. La concertation publique se termine par l'organisation de 3 réunions publiques territorialisées

Les 8, 9 et 15 novembre 2021, 3 réunions publiques se sont tenues à ChâtillonColigny, Nesploy et Lorris afin de présenter aux habitants les grandes lignes de la traduction réglementaire du PADD applicables sur l'ensemble des 38 communes et répondre ainsi aux interrogations des habitants sur des questions très diverses.

Planning prévisionnel 2022/2023

18 janvier 2022 : Arrêt du projet de PLUiH en Conseil Communautaire

janvier 2022 décembre 2022 : Avis des communes, consultation des partenaires institutionnels, enquête publique.

mars 2023 : Approbation du PLUiH en Conseil Communautaire.

Conséquences pour Chailly

La mise en œuvre du PLUiH entrainera la disparition de la carte communale actuellement en vigueur.

La plupart des terrains constructibles ne le seront plus en mars 2023, après l'approbation définitive du plan, selon le calendrier prévisionnel. Cela concerne en particulier les terrains du lotissement Bois de Romaison, puisque les directives émanants de l'État pour l'élaboration du PLUiH, déclinées dans le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) n'autorisent plus les constructions dans les lotissements excentrés des bourgs.

Les propriétaires de terrains concernés ont donc un an environ pour entamer une démarche afin de faire construire.

Urbanisme

Cette année nous totalisons 37 certificats d'urbanisme de simple information, 17 demandes de déclaration préalable et 10 de permis de construire. Les dossiers sont à déposer en mairie, ils sont ensuite instruits au service "droits des sols" de la communauté de communes canaux et forêts en Gâtinais (pôle de Bellegarde). De retour de ce service avec un avis favorable ou non, le Maire signe les arrêtés. Il est nécessaire de remplir la déclaration d'ouverture des travaux et la fin des travaux.

Pour tout renseignement concernant vos travaux et démarches il est possible de contacter ou prendre rendez-vous au service droit des sols les mardis, mercredi ou jeudi après-midi au 02.38.90.23.24 ou à l'adresse : instruction@cc-bellegardois.fr

France services

L' Espace Services Publics de Lorris est labellisé France Services.

L'espace Services Publics de Lorris ouvert depuis mi-décembre 2021 a obtenu la labellisation France Services France Services est situé 7 route de la forêt à Lorris, c'est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00, et du vendredi de 9h à 12h30, uniquement sur RDV.

Pour prendre RDV merci de nous contacter au 02 38 92 17 39 ou par mail franceservices.lorris@comcomcfg.fr

Une animatrice est présente pour vous accompagner, conseiller ou orienter dans vos démarches administratives, recherche d'emploi et demande de logement social.

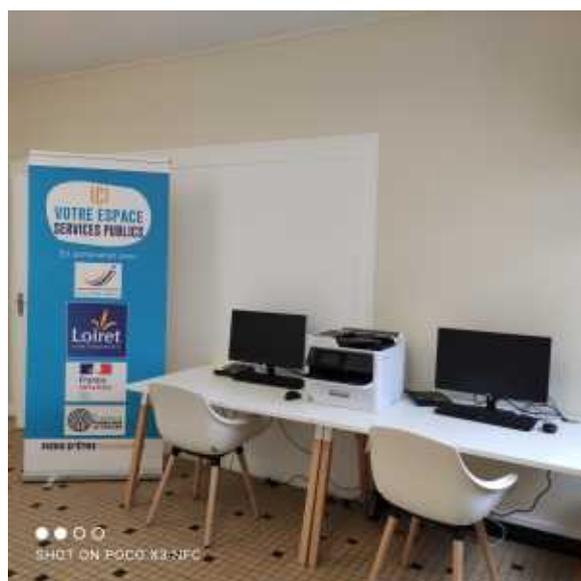
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les principaux services réunis dans cet espace sont les suivants :

- CAF (demande allocation logement, prime d'activité, déclaration trimestrielle ...),
- ANTS (carte grise, permis de conduire, pré demande carte d'identité ...),
- DGFIP (déclaration des revenus...),
- CPAM (attestation de droits, renouvellement CSS, carte vitale ...),
- CARSAT (demande de retraite, simulation retraite, pension de réversion, relevé de carrière ...),
- MSA (santé, logement, social, retraite...),
- Pôle emploi (inscription, consultation des offres, aide rédaction CV et lettre de motivation, actualisation, candidature ...),
- Point Justice (Maison de la Justice et du Droit),
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement),
- La Poste (création adresse mail...),
- Demande de logement social.

Nous mettons à disposition des administrés : 2 ordinateurs avec connexion à internet, un téléphone, une imprimante scanner et une borne de visio-conférence.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Une complémentaire santé communale avec AXA

RETRAITÉS - ARTISANS ET COMMERÇANTS -EMPLOYÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE
SANS EMPLOI

La mairie se mobilise pour votre complémentaire santé !

Bénéficiez de -25 % sur toutes nos offres complémentaire santé.



Vous souhaitez comparer vos garanties actuelles ou vous n'avez pas de complémentaire santé, vous avez la possibilité de bénéficier d'une étude comparative.

Votre mairie vous donne accès à une couverture santé de qualité à tarif remisé.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie 02.38.96.26.70 ou de vos conseillers AXA :

AXA – Sabrina TARDIF – 06 19 89 01 90 – sabrina.tardif@axa.fr

AXA – Corinne MOUNIER – 06 03 04 03 07 – corinne.mounier.am@axa.fr

Les écuries d'aimer

Ouverture d'une écurie de propriétaire et de convalescence à Chailly-en-Gâtinais !

Au programme :

– Pension bien-être où votre cheval est sorti 7j/7, nourri généreusement en foin plusieurs fois par jour et complétement en granulés Royal Horse, cours et travail du cheval, surveillance accrue de l'état général de votre cheval

– Pension convalescence avec différents types de prestations et de soins adaptés à chaque cheval

– Cours particuliers sur chevaux d'école

INSTALLATIONS

- Boxes extérieurs
- Carrière
- Prés individuels
- Paddocks en sable
- Marcheur
- Solarium
- Balades

PRESTATIONS

- Ecuries privées
- Pension pré/box
- Convalescence
- Soins
- Travail, coaching
- Cours sur cheval d'école
- Sorties 7j/7
- Surveillance 24h/24



MARIE MENU

Le Fort
45 260 Chailly-En-Gâtinais

06 81 14 79 73
ecuriesdaimer@outlook.fr

 <http://www.facebook.com/ecuriesdaimer/>
 http://www.instagram.com/ecuries_d_aimer/
 <http://ecuriesdaimer.business.site>



Travaux réalisés par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Réfection de la chaussée sur la VC14, entre la RD39 et le
chemin de Bossefaux
Coût : 25 143 € HT



Réfection de la chaussée du chemin du Marchais Pinard,
entre la RD38 et la route de la Bourbonnière
Coût : 13 120 € HT



Acheminement et traitement des eaux usées

Les eaux usées domestiques des logements de Chailly reliés au tout-à-égout subissent plusieurs traitements avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Sur la partie bourg, ces opérations sont réalisées par le lagunage, et sur Romaison, par la station d'épuration située au fond du Chemin de Bourcheveaux, à côté de notre déchèterie végétale.

Voici les principes techniques de fonctionnement de ces infrastructures communales.

Partie bourg - Le lagunage

Une fois évacuées du domicile vers la rue par le tout-à-l'égout, toutes les eaux usées sont acheminées dans des tuyaux collecteurs d'un diamètre de seulement 25 cm, dont une partie passe sous le canal d'Orléans, vers la lagune. Elle présente une superficie totale de 3620 m², et a une capacité de 250 E.H. (Equivalents habitants).

La déclivité de ce réseau (inférieure à 1 cm/m) est suffisante pour amener ces eaux directement à la lagune,



située de l'autre côté du canal en face de l'église : c'est l'écoulement gravitaire. Ainsi, deux pompes de relevage situées à 5 mètres de profondeur, dans le périmètre de la lagune, sont suffisantes pour déverser les eaux dans le bassin n°1, en forme de fer à cheval. Dans ce bassin, les éléments les plus lourds tombent au fond, puis un système de débordement transfère la partie liquide du premier bassin dans le second, qui lui-même se déverse dans un troisième, avant de rejeter ses eaux clarifiées dans l'Huillard. Ce système de lagunage est ancien (il a été mis en service en 1985), mais nécessite peu de maintenance. Il y a trois ans, la commune a fait curer ces bassins : les boues récupérées ont été répandues dans des champs agricoles, après analyse des terres, dans le cadre d'un plan d'épandage rigoureusement contrôlé.

L'entreprise Suez assure semestriellement le pompage du sable qui s'accumule dans les pompes.

L'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes de relevage fait l'objet d'un compteur dédié : pour le bourg, il est situé dans le transformateur EDF décoré, devant le presbytère.

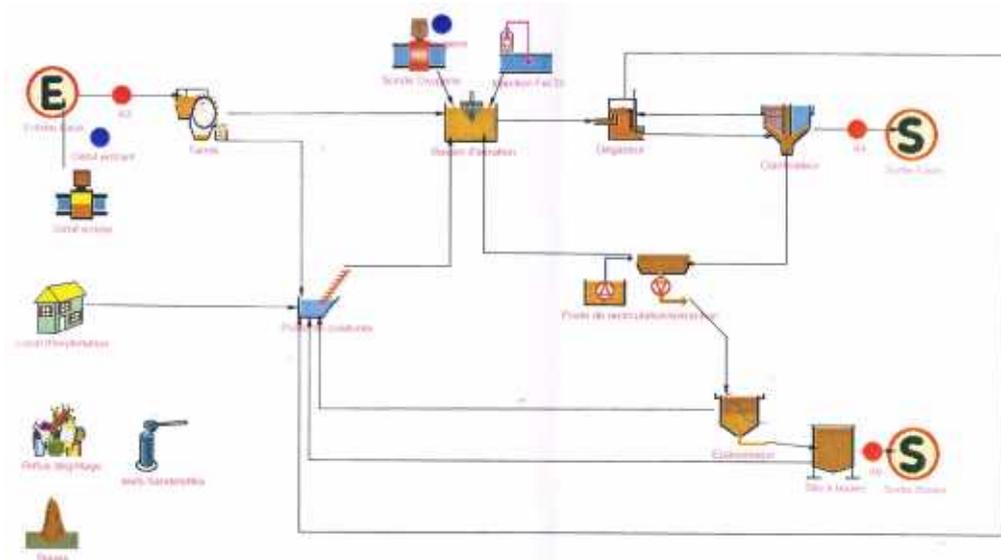
Romaison



Le fonctionnement de la station d'épuration de Romaison est bien plus moderne : construite en février 2005, elle a une capacité nominale de 500 E.H. Le trajet des eaux vers la station nécessite deux pompes de relevage : la première près de la station elle-même, située sur un point bas, vers la seconde, située au croisement Bossefaux – Pâturage aux Bœufs. Sur un circuit électrique dédié muni d'un compteur, ces pompes sont sécurisées par un clapet antiretour empêchant le refoulement en cas de panne.

Une fois parvenues à la station, les eaux arrivent d'abord dans une grande cuve appelée l'aérateur. Elle est munie d'une turbine qui brasse et oxygène le mélange, ainsi que d'un tamis rotatif qui retient les fibres et les plus gros

éléments. Dans cette cuve, un système automatisé ajoute pendant cinq minutes, trois fois par jour, du chlorure ferrique dont le rôle est de lester les matières restées en suspension. Les boues tombent en fond de cuve, puis une pompe pilotée par un système électrique par cycles déverse son contenu dans une seconde cuve, le décanteur (ou clarificateur), dans laquelle la matière continue sa décomposition. Deux petits bacs intermédiaires assurent la rétention d'objets divers (serpillères, lingettes) et l'écumage. Depuis le décanteur, c'est une eau débarrassée de la majorité de ses impuretés qui est évacuée vers un petit cours d'eau attenant, le ru de Dandelot, qui se déverse dans le Limetin vers le milieu naturel.



Les boues les plus concentrées du décanteur seront, elles, pompées vers un troisième élément majeur, le silo de stockage (ou silo à boues).

Avant la crise sanitaire, les boues ainsi traitées étaient valorisées en épandage agricole tous les deux ans, entrant alors à nouveau dans le cycle biologique. Actuellement, l'éventualité de la présence de particules du SARS-CoV2 dans les boues nous occasionnent des coûts supplémentaires : l'Agence de l'eau demande à ce que ces boues soient hygiénisées avant épandage.

Maintenance

Tout ce système est étroitement surveillé : le personnel communal a en charge la réalisation d'analyses chimiques hebdomadaires : ammoniums, phosphates et chlorures, afin de garantir la conformité des rejets.

Un contrat de prestations de services a été signé avec la société Suez en 2020, incluant la maintenance mécanique des équipements, le contrôle électrique des installations, et le nettoyage des postes de refoulement.

Enfin, le Département intervient tous les deux mois sur nos installations, dans le cadre de l'assistance technique des services aux territoires, et communique ses résultats à l'Agence de l'eau et à la commune.

Budget communal

Le budget nécessaire à ces entretiens est pris sur le budget assainissement de la commune.

Comportements à proscrire

L'utilisation d'acides en tant que détartrants, de javel en tant que nettoyant, et l'évacuation de lingettes et de serviettes (même dites biodégradables) via le réseau d'eaux usées sont à proscrire : ces éléments obstruent les canalisations et détruisent le biotope indispensable à la dégradation des matières.

Eaux de pluie

Les eaux pluviales ne passent pas par ces réseaux : des drains entourent les logements, puis amènent l'eau dans les fossés, parfois busés. Il est donc important de ne pas désherber chimiquement les pentes de ces fossés, car la végétation retient la terre en évitant aux fossés de se boucher et maintient les clôtures scellées.

Merci à Didier Dalançon pour le partage des connaissances.

Le SIRIS de Chailly, Presnoy, Thimory

Le mot du président

La crise sanitaire est toujours là mais le SIRIS Chailly-en-Gâtinais, Presnoy et Thimory a continué à travailler. Ainsi malgré les incertitudes liées à la pandémie, le SIRIS se fait fort d'accompagner les projets scolaires. Il a versé une subvention de 50€ par enfant pour le projet de classe de neige à Combloux des élèves de CM2 de Nathalie Deparday. Le SIRIS s'efforce également d'améliorer les conditions d'enseignement des institutrices et d'apprentissage des enfants et de leur bien-être : rénovation de la structure ludique à l'école de Thimory, installation de stores automatiques dans la classe de CP, financement de matériel informatique en collaboration avec l'Éducation nationale, acquisition de lits superposés pour intégrer tous les enfants à la sieste et renouvellement du mobilier pour un meilleur agencement et une meilleure circulation dans le dortoir contribuant à la fois au confort des élèves et du personnel.

Le SIRIS s'attelle aussi à régler un problème récurrent qui remonte à l'ouverture de l'école à savoir la réfection d'une partie de la toiture de l'école de Thimory.

À noter, la mise en œuvre d'une convention avec l'école de Chailly-en-Gâtinais pour l'utilisation du city-stade offrant aux élèves de nouvelles perspectives de pratique sportive.

Dans un contexte sanitaire compliqué, le SIRIS poursuit son travail au service des écoles et salue l'investissement et l'engagement de ses agents sans lesquels la continuité du service public ne pourrait être assuré. En attendant des jours meilleurs, le SIRIS souhaite une excellente année scolaire aux enfants.

L'école de Thimory

Malgré les conditions sanitaires encore un peu compliquées en 2019-2020, nous avons réussi à faire venir le Père Noël à l'école pour la plus grande joie des enfants.

Ayant travaillé sur le thème des insectes et petits bêtes, nous avons décidé de clôturer l'année scolaire par un voyage au parc floral d'Orléans. Les classes de GS et CP ont pu faire des ateliers et les petits visiter librement le parc. Nous avons eu la chance de pouvoir aller dans la serre aux papillons. Certains étaient vraiment magnifiques. Toutes les classes sont montées dans le petit train pour faire le tour du parc sans trop se fatiguer.

Cette année, les GS/CP sont allés à l'arborétum des Barres le 12 novembre 2021. Les 4 classes ont vu "petits contes de Noël" au cinéma à Montargis entre décembre et janvier. Le thème de cette année est la ferme et nous prévoyons d'en visiter une courant juin.



Syndicat Intercommunal de Regroupement d'Intérêt Scolaire.

8 rue des Ecoles

45260 Thimory

Téléphone : 02 38 89 51 10

siris-thimory@wanadoo.fr

Directrice : Sandrine PLAT

Téléphone : 02 38 89 51 09

Courriel : ec-thimory@ac-orleans-tours.fr

- madame Plat et madame Hansen le mardi, classe de PS/MS - 20 élèves
- madame Bryntze, classe de MS/GS - 20 élèves
- madame Marchenay et madame Hansen le lundi, classe de GS/CP - 19 élèves
- madame Rodet, classe de GS/CP - 21 élèves

L'école de Chailly-en-Gâtinais

Directrice : Clarisse BAGLAND
Téléphone : 02 38 96 30 14
Courriel : ec-chailly-en-gatinais@ac-orleans-tours.fr

- Claire Jouanneau, 23 élèves de CE1
- Anne Aymerial 18 élèves de CE2 et 4 élèves de CE1
- Clarisse Bagland avec Camille Hansen pour le remplacement du jour de direction (le jeudi), 27 élèves de CM1
- Nathalie Deparday, 21 élèves de CM2



Différents projets pour cette année : Les conditions sanitaires nous permettent en début d'année de se projeter et espérer retrouver des sorties et des interventions régulières pour les enfants. Ces actions visent différents objectifs touchant des thèmes variés :

- Après une année sans, (en raison du COVID), les CM2 partent en classe de neige à Combloux du 10 au 17 décembre 2021.
- Une classe de découverte pour les CE2 et CM1 est en projet pour la fin d'année, comme tous les deux ans. Ils partent d'habitude au mois d'octobre, mais toujours en raison des conditions sanitaires, cela n'a pas pu se faire.



- Forum du livre : vente de livres à l'école du 8/11/2021 au 22/11/2021
- Intervention de M. Caron, Président du comité Montargois du souvenir français, auprès des CM1 et CM2 sur les commémorations du 11 novembre.
- Intervention de l'ADATEEP le 16/11/2021 sur la sécurité dans les transports scolaires.
- Découverte du milieu aquatique en collaboration avec l'association de pêche de Chailly : intervention en classe le 4 janvier et pêche le long du canal en juin, pour les CM1 et CM2.
- BPDJ (Brigade Prévention Délinquance Juvenile) : intervention CM1 et CM2 le 11/01/2022 : sur la loi, les incivilités et les dangers d'internet.
- Musique : Concert JMF le 01/03/2022 à Bellegarde.

Les élèves de l'école bénéficient des structures sportives de Lorris toute l'année. Le transport est mis en place et payé par la communauté de Communes, pour aller à la piscine et au gymnase. Là, les enfants découvrent et s'entraînent dans différentes activités telles que l'escalade, le basket, le hand, la gymnastique...

La mairie de Chailly a mis à disposition de l'école le city stade pour les activités sportives en temps scolaire.

Nous espérons pouvoir proposer des sorties hors de l'école selon l'évolution du contexte sanitaire.

Association Sportive et Culturelle de Chailly

A.S.C. - Foyer des Jeunes

Laurie Fick, Présidente/secrétaire

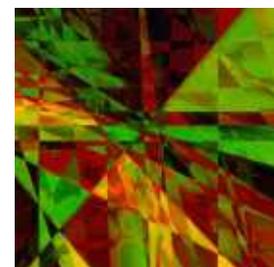
06 15 80 23 99

Laurence Prochasson, Secrétaire/trésorière

02 38 96 25 65

email : foyerdesjeuneschailly@orange.fr

Nous vous proposons de venir vous détendre en rejoignant nos adhérents parmi divers ateliers sportifs et culturels, que vous pouvez essayer puis vous inscrire, tout au long de l'année. Certificat médical obligatoire pour les activités sportives ; 2 séances gratuites – possibilité de paiement par ticket CAF et coupon SPORT ANCV.



Toute l'équipe tient à remercier la municipalité de Chailly de son soutien et de son aide sans lesquels, le Foyer des Jeunes, ne pourrait continuer à proposer des activités depuis 50 ans.

Vous pouvez participer aux cours de relaxation-sophrologie et de gymnastique à la séance, si vous ne pouvez pas y assister toute l'année ; un tarif adapté est proposé.

Venez nous rejoindre



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Dimanche
Gymnastique (adultes)		18h - 19h 19h - 20h				
Patchwork (adultes)		14h - 17h				
Relaxation - Sophrologie (adultes enfants)				18h45 - 20h45	10h30 - 11h30	
Scrapbooking (adultes enfants)			18h30 - 21h			
Danse Modern Jazz (horaires selon âge)			17h - 20h15			
Hardanger (adultes)				14h - 17h		
Randonnée pédestre et nordique (ados adultes)						9h - 12h selon calendrier

Associations des Aînés de Chailly A.A.C.

Yvan Falzon, Président

02 38 96 24 16

Nadine De Guerra, Vice-Présidente

02 38 96 22 38

Jean-Paul Goullier, Trésorier

02 38 96 34 91

Claude Houssack, Trésorière adjointe

02 38 96 13 21

Françoise Falzon, Secrétaire

02 38 96 24 16

Sylvie Legois, Secrétaire adjointe

06 68 50 44 72

Activités :

*Balade hebdomadaire mardi après-midi à 14 heures 30.

*Danse en ligne lundi après-midi 17 heures 45 (Salle des fêtes)

*Jeux de société suivis de goûter mercredi après-midi dans la petite salle associative.

*Galette des rois mercredi 12 janvier 2022 à 16 heures dans la grande salle associative.

*3 Repas dansants : Repas carnaval au mois de mars, repas champêtre le 15 août, repas Saint Aignan au mois de novembre.

*Deux sorties en car : une d'une journée au mois de décembre, une de 3 jours en cours d'année.

*2 à 3 sorties touristiques en covoiturage avec repas au restaurant.



Sortie Yèvres le Chatel



Balade novembre 2021

Association les Amis de l'église Saint Aignan

Françoise Falzon, Présidente

02 38 96 24 16 / 06 82 96 47 68

Sandra David, Vice-Présidente

06 27 26 45 48

Michelle Guyader, Trésorière

02 38 96 21 88 / 07 81 20 70 60

Nadine De Guerra, Secrétaire

02 38 96 22 38 / 06 42 92 45 38

Association œuvrant à la sauvegarde et au développement du patrimoine de l'église Saint Aignan de Chailly-en-Gâtinais.



Lors de l'assemblée générale du 3 décembre 2020 une modification de l'appellation de cette association a été décidée. L'ancienne appellation « Association Saint Aignan » est devenue « Association des amis de l'église Saint Aignan ». Cette assemblée a procédé, par ailleurs, à un renouvellement du bureau après la démission de son ancien Président. Le nouveau bureau est constitué de 4 membres et compte 9 adhérents. La cotisation d'adhésion reste fixée à 10 euros. Le 28 novembre, une après-midi artistique a eu lieu dans l'église réunissant des enfants de Chailly sous l'égide de Sandra David qui leur a fait réaliser des créations autour du thème de Noël. Michelle Guyader a décoré suivant la tradition le portail de l'église. L'installation d'un vitrail supplémentaire a été évoquée. Aucune décision n'a été prise...

A.A.P.M.A. L'Ablette de Chailly

Didier Dumontoux, Président
06 80 91 63 23 / didier.dumontoux@laposte.net
Patrick Chauvet, vice-président
02 38 93 31 71
Christian Kaufmann, trésorier
02 38 96 33 31 / kaufmann.christian@orange.fr
Dominique Righi, secrétaire
02 38 96 24 00 / righi.dominique45@gmail.com

Un alevinage a été effectué en novembre 2021 avec :
240 kg de gardons
90 kg de brochets
50 kg de tanches
25 kg de black-bass



Pour 2022 et dans la mesure du possible par suite du covid nous organiserons nos animations habituelles

- animations avec les écoles de Chailly et Thimory
- concours jeunes moins de 13ans
- concours inter sociétaires
- concours à l'américaine
- concours de pétanque

Les dates de ces animations seront affichées à la mairie dès que cela sera possible.

Pour tout renseignement merci de contacter une des personnes du bureau.



concours jeunes 2019

APE de Chailly, Presnoy et Thimory (APE ChaPreThi)

Audrey Portal, présidente
Jessica Billay, vice présidente
Gwendoline Leclere, trésorière
Amandine Grandjean, trésorière adjointe
Kelly Brun, secrétaire



L'APE ChaPreThi est de retour !

Depuis le 8 octobre dernier notre association de parents d'élèves de Chailly, Presnoy, Thimory (APE ChaPreThi) a repris son activité.

Elle est désormais constituée de nouveaux membres et d'un nouveau bureau. Les objectifs de l'association sont simples : créer du lien entre les personnes en proposant des animations ou des activités et récolter des fonds afin de financer des projets ou sorties pédagogiques des écoles de Chailly et Thimory.

Notre première action en ce sens fut la participation au marché des saveurs de ChaillyenGâtinais au cours de laquelle notre stand a vendu des articles de Noël confectionnés pour certains par des parents bénévoles. Notre seconde action fut l'organisation de l'activité de Noël, le samedi 11 décembre, à laquelle ont participé 24 enfants accompagnés de leurs parents et au cours de laquelle le Père Noël est venu nous rendre visite.

Notre première action en ce sens fut la participation au marché des saveurs de ChaillyenGâtinais au cours de laquelle notre stand a vendu des articles de Noël confectionnés pour certains par des parents bénévoles. Notre seconde action fut l'organisation de l'activité de Noël, le samedi 11 décembre, à laquelle ont participé 24 enfants accompagnés de leurs parents et au cours de laquelle le Père Noël est venu nous rendre visite.



Pour cette année 2022, nous vous attendons nombreux pour : un loto, le dimanche 3 avril, à la salle des fêtes de Thimory ainsi que pour la Kermesse de l'école fin juin.

Vous pouvez désormais nous suivre sur Facebook « APE Chaprethi » et nous joindre par mail à l'adresse suivante :

contact@apechaprethi.fr

Chailly Loisirs II

Sandra David, présidente
Gérard Leroy, vice-président
Nicole Brogniard, trésorière
Hervé Bazin, trésorier
Rémi Girault, secrétaire
André Coille, secrétaire adjoint



L'année a connu des perturbations pour organiser les manifestations habituelles. Ne pouvant réaliser la célèbre brocante du mois de mars, l'association a décidé de s'investir dans l'organisation de marchés de producteurs en extérieur, alors autorisés. L'idée étant de proposer un marché par saison. Le 1^{er} a eu lieu le 28 mars avec une quinzaine de producteurs, ce fut réussi, le 2^{ème} le 27 juin rassemblait autant de producteurs mais une journée pluvieuse obligeait à remballer en début d'après midi.

Le 13 juillet au soir organisation conjointe avec la mairie des festivités.

Retour aux marchés, celui d'automne le 10 octobre avec un franc succès.

Notre habituel marché de Noël baptisé "marché des saveurs" s'est tenu le 26 novembre à la salle des fêtes de 16h à 21h (24 exposants présents).

Pour 2022 si les conditions sanitaires le permettent nous prévoyons :

- brocante le 20 mars,
- marché des producteurs les 26 juin et 9 octobre,
- marché des saveurs le vendredi 25 novembre.

Les Canaloux de Chailly-en-Gâtinais



Lucien Ballot, Président
06 16 46 24 77
Patrice Bourillon, Vice-Président
06 86 74 08 34



chantier de construction du bateau

L'Association « Les Canaloux de Chailly » a pour objectif de fabriquer des bateaux en bois, à l'image de ceux qui circulaient sur le Canal d'Orléans au 17^{ème} siècle, d'où le nom de notre association qui regroupe une vingtaine d'adhérents. Un petit groupe se retrouve une journée par semaine sur le chantier situé chez un adhérent avec l'espoir de trouver un local plus visible du public à Chailly.

La construction du bateau se poursuit : la gravière – embarcation de travail quand le canal était en activité avance bien. Nous prévoyons une mise à l'eau à Chailly courant 2022. En espérant pouvoir organiser une fête publique autour de cet événement.

L'animation et la promotion du développement touristique du canal et du village font également partie des objectifs de l'association dans la perspective de s'associer au passage de la vélo-route.

Autre projet : intéresser les enfants des écoles à l'histoire du Canal, la construction des bateaux et l'activité matelotage. En attendant, curieux et bénévoles sont les bienvenus sur le chantier.

Petites mains

Michèle Simoes, Présidente
06 84 48 38 67

L'association PETITES MAINS de Bonnée (45460) s'est associée avec la Mairie de Chailly-en-Gâtinais afin de vous proposer des ateliers pour relooker de vieux meubles, tricoter, coudre, cuisiner, jardiner et répondre à vos propositions et idées éventuelles...

Ces ateliers se dérouleront dans la grande salle associative (route de Thimory) ou chez les habitants suivant la situation (et cela sera précisé en temps voulu), les jeudis après-midi de 14 H à 17H et un samedi après-midi dans le mois dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

En novembre, le jeudi 18 : atelier tricot – confection de mitaines –, le jeudi 25 : atelier confection de bijoux pierres semi-précieuses (participation 10€) et le samedi 27 : atelier couture.

En décembre, le jeudi 2 : atelier confection attrape-rêves, le jeudi 9 : atelier confection sujets de Noël et le samedi 18 : atelier confection sujets de Noël.

Une adhésion annuelle de 10€ est demandée pour participer à ces ateliers.

Inscriptions à la mairie, auprès de Sandra au 06 27 26 45 48.

Alors, ami(e)s Calliaciens et Calliaciennes, à vos aiguilles, à vos pinceaux



Healthy Diou Fitness

Monémou Diouldé, Présidente
06 84 09 36 32

Healthy Diou Fitness une activité de fitness, de remise et forme et de conseils pour une alimentation saine.

Page facebook : health' diou fit'

Instagram : healthdioufit_coach_nutrition

Site web : healthy-diou-fitness.hubside.fr

Instagram : healthdioufit_coach_nutrition

Un an déjà que l'association Healthy Diou Fitness existe, (l'équilibre entre le corps et la nutrition) la continuité d'une très belle aventure avec des objectifs atteints pour certaines l'année précédente, c'est avec plaisir que je compte déjà pas mal de nouvelles adhérentes, plus des renouvellements d'adhésions. Reprise en septembre nous la débutons avec un groupe dynamique entraînant et motivant. Les cours se déroulent tous les lundis de 19h à 20h. Cette année nous travaillons pas mal le renforcement musculaire et sommes toujours sur la continuité des séances de l'année dernière avec des exercices ciblés sur l'affinement du corps. Petit plus avec l'évènement créé pour « octobre rose » des circuits training (respiration, rapidité, concentration, fréquence et répétition), avec l'achat de matériel nous sommes en mesure d'approfondir le cardio ... Diplômé comme coach en nutrition, des évènements dans l'année se feront autour d'une alimentation saine et pourquoi pas des ateliers sur la réalisation de la composition d'une assiette équilibrée afin de transmettre le maximum de mon savoir en plus du fitness. C'est avec plaisir que nous recueillons de nouveaux membres.



Nos annonceurs

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

Bienvenue

ANDRE PEINTURE DECORATION

RAVALEMENT
VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

• Bellevue • 45260 CHAILLY EN GATINAIS
andrepeinture@wanadoo.fr
www.andrepeinturedecoration.com

02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91

Vos conseillers immobiliers de proximité
Chailly-en-Gâtinais et alentours



Carole LENFANT
Conseillère en immobilier
06 30 01 03 31
carole.lenfant@iadfrance.fr



Rémy RIGHI
Conseiller et manager en immobilier
06 02 65 03 07
remy.righi@iadfrance.fr



Tous travaux minipelle...

- Arrachage de haies
- Chemin d'accès
- Assainissement...

Gérard LEROY

02 38 96 30 27

Hameau de Romaison - 45260 Chailly-en-Gâtinais
SIRET n° 353 139 256 00013

SARL LES COUVREURS DU GATINAIS
COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE

MARCHAND SEBASTIEN
ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE

LE NOUBLAIN
45260 CHAILLY EN GATINAIS

TEL/FAX 02.38.96.35.80
PORT 06.83.09.08.91
couvreursgatinais@yahoo.fr

ELAGAGE-ABATTAGE

M. SEDORNE Arbres de toutes espèces
Taille de haies
Tonte de pelouses
Plantations
Enlèvement des bois sur demande
Entretien parcs et jardins

Tél : 06 14 63 33 68

LA MENARDIERE
45260
CHAILLY EN GATINAIS

PRIX CHOC!

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 3 FOIS

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

RC 519 833 164 - Ne pas jeter sur la voie publique

Plaque aux commerçants et particuliers
Étiquettes aux particuliers et particuliers
Cadeaux gratuits

PLACE NET

NOTRE SAVOIR FAIRE
POUR VOUS SATISFAIRE

Votre contact **François MARTIN**
06.45.48.79.76 / 02.38.96.20.31
francois.martin@sfr.fr

SUR MESURE

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

Jean-Luc BURETTE

Fabrication & Création
Meubles - escalier
aménagement cuisine
Menuiserie bois-mixte/bois alu - PVC - ALU

02 38 55 84 79

12 route de Bellegarde - 45260 CHATENAY

www.ebenisterie-burette.com jean-luc.burette@wanadoo.fr

Séverine GALLIER

Assistance en Informatique
et Internet à Domicile

Service à la Personne
Accompagnement
et Conseils en toute Convivialité

sginformatique@sfr.fr

45260 THIMORY

06 15 41 11 11
02 38 96 31 76

PARIS
NICE



1



22,8 km

PARIS
NICE

Chailly-en-Gâtinais